



Economiser le carburant, raccourcir les routes et généraliser le système d'échange de quotas d'émission

La Suisse privilégie une approche globale pour lutter contre le réchauffement climatique

En inscrivant le principe du développement durable dans son Rapport sur la politique aéronautique 2004, le Conseil fédéral a défini une série d'exigences pour les trois composantes du développement durable, à savoir l'efficacité économique, la solidarité sociale et l'environnement. Dans le domaine de l'environnement, le Rapport précise que la Suisse œuvre en particulier en faveur de mesures coordonnées à l'échelon international visant à limiter et à réduire les émissions de gaz à effet de serre occasionnées par le trafic aérien.

En prolongement de ce Rapport, l'OFAC a publié en 2008 une étude de l'administration fédérale sur la durabilité du système aéronautique suisse qui montre que l'impact de ce dernier sur l'environnement s'est sensiblement réduit. Les nuisances sonores et surtout les répercussions négatives sur le climat dues à la consommation d'énergie fossile (émissions de CO₂) constituent néanmoins les gros points noirs du trafic aérien, même si ce dernier n'est responsable que de 2% des émissions mondiales de CO₂.

Il faut une approche multidimensionnelle...

Dernièrement, le problème du réchauffement climatique a gagné en importance et en urgence, tant au sein de la société qu'au sein du monde politique. Vu les prévisions, qui tablent sur une croissance annuelle du trafic aérien jusqu'à 5% pour la prochaine décennie, des mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre sont plus qu'indiquées. Dans ce domaine, une approche globale se révèle bien plus efficace pour diminuer l'impact du trafic aérien sur le climat que des mesures décidées sans concertation par chaque pays. Le salut passe donc par une action coordonnée à l'échelle internationale. Ce constat était d'ailleurs au centre de la Conférence conjointe de la Conférence européenne de l'aviation civile (CEAC) et de l'Union européenne (UE). Cette conférence organisée par la Suisse en octobre dernier à Genève avait pour thème les enjeux environnementaux. La Suisse s'engage depuis de nombreuses années sur le plan international et aux seins des instances spécialisées en faveur d'une approche pluridimensionnelle qui s'articule autour des axes suivants:

- favoriser les avancées technologiques dans l'aviation;
- simplifier l'organisation de l'espace aérien, proposer des routes plus directes, améliorer l'efficacité des opérations sur les aéroports (réduire l'utilisation des moteurs auxiliaires et optimiser la procédure de roulage);
- adopter des mesures d'ordre économique (redevances liées aux émissions, échange de quotas d'émission).

...des avions moins gourmands,

D'ambitieux programmes de recherche et de développement font reculer continuellement la consommation des nouveaux avions, de l'ordre de 1% par an environ. L'expérience montre toutefois un décalage de quelques années entre les résultats de la recherche et leur impact sur le terrain du fait que les compagnies ne renouvellent pas leur flotte aussi rapidement. La Suisse soutient l'innovation technique en participant aux programmes de recherche de l'UE.

...une infrastructure plus rationnelle,

Des routes plus directes permettent de réaliser d'importants gains d'efficacité, comme le montre le projet d'espace aérien commun sur l'Europe centrale auquel sont associés six pays dont la Suisse (voir page 4). Actuellement, l'efficacité globale du système d'espace aérien oscille entre 92% et 94%. L'objectif est de faire évoluer ce taux dans une fourchette allant de 95% à 98%, nonobstant la croissance du trafic, ce qui représente une gageure dans un espace aérien aussi fragmenté que celui de l'Europe. Les projets d'espaces aériens transfrontaliers sont précisément susceptibles d'améliorer sensiblement la situation.



... et des mesures d'ordre économique.

En novembre 2008 et après de longues tergiversations, l'UE a décidé qu'à partir de 2012 tous les vols au départ ou à destination de son territoire seraient intégrés au système européen d'échange de quotas d'émission. L'UE espère par ce biais limiter les émissions de CO₂ du trafic aérien à 95% de leur niveau moyen mesuré sur la période 2004-2006. Et la Suisse dans tout cela? La solution la plus évidente consisterait à intégrer purement et simplement les émissions du trafic aérien suisse au système d'échange européen de quotas. Mais ce n'est pas la seule option envisageable. On pourrait par exemple intégrer le trafic aérien dans le système suisse d'échange de quotas d'émission déjà en place ou obliger le secteur aérien à compenser tout ou partie de ses émissions de CO₂. Afin d'évaluer l'impact économique des mesures précitées, l'OFAC a mandaté une étude. Les politiques se fonderont sur ses conclusions, attendues dans le courant de cette année, pour prendre leur décision.

Par ailleurs, l'OFAC œuvre actuellement de concert avec les aéroports internationaux de Suisse au remplacement du modèle de redevances liées aux émissions, qui n'est plus adapté à la situation actuelle. Ce système devrait céder sa place à un modèle harmonisé à l'échelle européenne dans lequel la quantité de substances polluantes rejetées par avion sera directement prise en considération pour le calcul des taxes d'atterrissage. Le nouveau modèle devrait entrer en vigueur fin 2010.